



Assemblée

Distr. générale
5 juin 2008
Français
Original : anglais

Quatorzième session

Kingston (Jamaïque)
26 mai-6 juin 2008

Décision de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins concernant la nomination du Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins

L'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins, conformément au paragraphe 2 b) de l'article 160 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982,

Élit M. Nii Allotey Odunton (Ghana) Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins pour un mandat de quatre ans commençant le 1^{er} janvier 2009 et prenant fin le 31 décembre 2012.

*118^e séance
5 juin 2008*